

# TONNERRE JUNAY

## 27 ET 28 AVRIL 2019

La FFPTC et le SPIRIDON CLUB D'ALSACE vous invitent au canicross-canivtt qui auront lieu à Tonnerre en parallèle à la course verte de chien de traîneaux.

Il est placé sous l'égide de la **Fédération des Sports et Loisirs Canins**. Ces épreuves comptent pour le challenge National des Chiens d'Or de canicross saison **2018**.

### INFORMATIONS:

- Départ et arrivée : En fonction des conditions météo
- Aire de stationnement : le mono chien seront stationnés un peu plus loin que les attelages
- Parcours sur chemin
- Distance 7 km environ canicross et canivtt
- Départ 2 par 2 pour le canicross et individuel pour le vtt toutes les minutes ou 30 secondes suivant le nombre de participants
- Hébergements : Voir avec l'OT des /

### PROGRAMME DU WEEK END :

- **Retrait des dossards** : Samedi à partir de 10h 30 Dimanche entre 8h30 et 9h
  - 11h: Briefing du samedi, rappel des règles
  - 12h00 samedi premier départ VTT
  - Vers 13h 00 départ canicross
  - Samedi soir après les courses vers 18h30 apéritif offert par M.A.D.
  - Repas musher à réserver
  - Dimanche 10h00 départ caniVTT suivant ordre d'arrivée du samedi
  - Vers 11h00 départ du canicross
  - Vers 15h30: Remise des prix
- Les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météo**

**INSCRIPTIONS** Sur le site <http://www.canicross-spiridon.fr>

**RENSEIGNEMENTS:** Jacques ADAM 50 Rue du WOLFHAG 68360 SOULTZ  
Portable: 06 07 06 00 03 e-Mail: [mirvservice@orange.fr](mailto:mirvservice@orange.fr)

**Pas d'inscriptions sur place** date limite jeudi 25 avril 2019

**Les concurrents devront présenter leur matériel au retrait du dossard**

**RAPPEL : Aucun chien en liberté et n'oubliez pas de ramassez les déjections . Le parcours est interdit après le premier départ.**

### RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER:

- le chien doit toujours être attaché au coureur avec un harnais canicross et une laisse avec amortisseur, (**pas de collier étrangleur**)
- le chien doit toujours être devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de frapper le chien
- le concurrent qui dépasse ou tire son chien, sera pénalisé.
- Le règlement sportif de la F.S.L.C. sera appliqué voir [www.fslc-canicross.net](http://www.fslc-canicross.net)

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

### CANICROSS de TONNERRE JUNAY 27 et 28 Avril 2019

### CONCURRENT

NOM.....PRENOM:.....  
ANNÉE DE NAISSANCE: ..... tél. :.....  
ADRESSE:.....  
CODE POSTAL: ..... VILLE: .....  
ADRESSE E-MAIL : .....

Numéro LICENCE **F.S.L.C.**OU **ECF**(\*): .....

**Attention Vaccins obligatoires : La rage, la toux du chenil, la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth, la leptospirose et la parvovirose .**

Pour les **non licenciés FSLC**, Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique du canicross, canivtt en compétition.



### CHIEN

NOM: ..... RACE: .....  
SEXE: Male .....Femelle..... NÉ LE: .....  
N° TATOUAGE OU PUCE: .....

### INSCRIPTIONS:

	Licenciés	Non Licenciés
<input type="checkbox"/> CANICROSS et caniVTT adulte 2 jours	<b>18 €</b>	<b>20 €</b>
<input type="checkbox"/> Cani enfants 1 et 2 un jour	<b>2€</b>	<b>2 €</b>
<input type="checkbox"/> Cani enfants 1 et 2 2 jours	<b>3€</b>	<b>3 €</b>
<input type="checkbox"/> CANICROSS- Cani VTT adulte samedi	<b>10 €</b>	<b>12 €</b>
<input type="checkbox"/> CANICROSS-CaniVTT adulte dimanche	<b>10 €</b>	<b>12 €</b>

**Les chèques seront libellés à l'ordre du SPIRIDON CLUB D'ALSACE**

À envoyer à S.C.A. J. Adam 50 rue du Wolfhag 68360 SOULTZ

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C..

Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

### DISTANCES ET CATÉGORIES: (Saison 2019)

- Canicross ADULTE et juniors nés en 2004 et avant : 7 km
- caniVTT nés en 2004 et avant 7 km
- Enfants 1 et 2 1 km et 1,7 km

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

- Je refuse que mon adresse soit communiquée à d'autres organisateurs

DATE

SIGNATURE (Des parents pour les mineurs)